

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
13 AOÛT 2013
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**VISITE DU NOUVEAU PRÉFET DE RÉGION, MONSIEUR MICHEL CADOT,
AU CAMP DES MILLES**

Un lieu important pour chaque citoyen.

« Je suis très impressionné. Je n'avais pas imaginé à quel point ce lieu est fort et instructif ».

C'est par ces paroles que le nouveau Préfet de région, M. Michel Cadot a conclu sa première visite au Site-Mémorial du Camp des Milles, ce 13 août 2013.

Accueilli par M. Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation, M. Cadot a indiqué qu'il tenait à ne pas tarder à visiter ce lieu important. Il s'est d'abord rendu au Wagon du Souvenir, qui se situe sur les lieux mêmes où, en août et septembre 1942, deux mille hommes, femmes et enfants juifs furent déportés du Camp des Milles vers Auschwitz, via Drancy.

Il a ensuite longuement visité les parties historiques et mémorielles du site, s'est interrogé sur les processus administratifs qui ont pu favoriser les dérives criminelles et s'est arrêté sur quelques destins individuels. *« On perçoit la douleur de ces familles internées dans ces murs dans des conditions terribles avant d'être souvent transportées vers la déportation et la mort. C'est un lieu qui touche profondément... »* a-t-il confié.

M. le Préfet de Région s'est arrêté dans l'espace réflexif du Mémorial qui présente, à partir de l'histoire du camp et de la Shoah, et pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires permettant au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité, effet de groupe...) qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire ainsi que ceux qui permettent de résister.

« Cette partie est une véritable leçon d'éducation civique, car elle incite à l'analyse et à la réflexion », a-t-il souligné avant de rejoindre le Mur des Actes Justes qui présente la grande diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un contrepoint de reconnaissance et d'espoir en fin de parcours muséographique. Une manière de souligner que *« chacun peut résister, chacun à sa manière... »*

M. Cadot s'est ensuite rendu à la Salle des Peintures, qui comporte d'imposantes peintures murales réalisées par des artistes internés en 1940-1941. Il a terminé sa visite par l'exposition temporaire *« Ferdinand Springer, un peintre interné au Camp des Milles : le destin d'un exilé »*.

Conscient de *« l'importance majeure d'un tel lieu pour chaque citoyen »*, le nouveau Préfet de Région a réaffirmé le ferme soutien de l'Etat au bon développement dans la durée des missions de la Fondation du Camp des Milles.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Site-Mémorial du Camp des Milles :

- > Ouvert tous les jours de 10h à 19h (fermeture de la billetterie 18h)
- > 15 000m² de muséographie. Expositions français - anglais, films, programmation culturelle jeune public et tous publics, forums, ateliers...
- > Parking gratuit, visites individuelles ou accompagnées, visites de groupes sur réservation, audioguides...
- > Accès libre d'une partie du site (Exposition Serge Klarsfeld, Salle des Peintures, Chemin des Déportés et Wagon du Souvenir)
- > Monument Historique. Chaire UNESCO. Un des neuf hauts lieux de mémoire français. Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.

www.campdesmilles.org

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- **Le Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- **Le Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- **Le Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du Camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.